

# Ofi Invest Grandes Marques I

FRO011586551

30/04/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>


Actions internationales - général

## Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**19/11/2013**

Date de lancement de la part  
**19/11/2013**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Actions internationales**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**AVGMARI FP**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,50%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,50%**

Indice de référence  
**MSCI World**



▶ Actif net du fonds	602,59 M€
▶ Actif net de la part	69,12 M€
▶ Valeur liquidative	3 476,85 €
	<b>Fonds</b> <b>Indice</b>
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	8,87% 7,64%



### ▶ Gérants



Frédéric Tassin



Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

	<b>Fonds</b>	<b>Univers</b>
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,22	6,49
▶ Couverture note ESG	99,50%	99,66%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

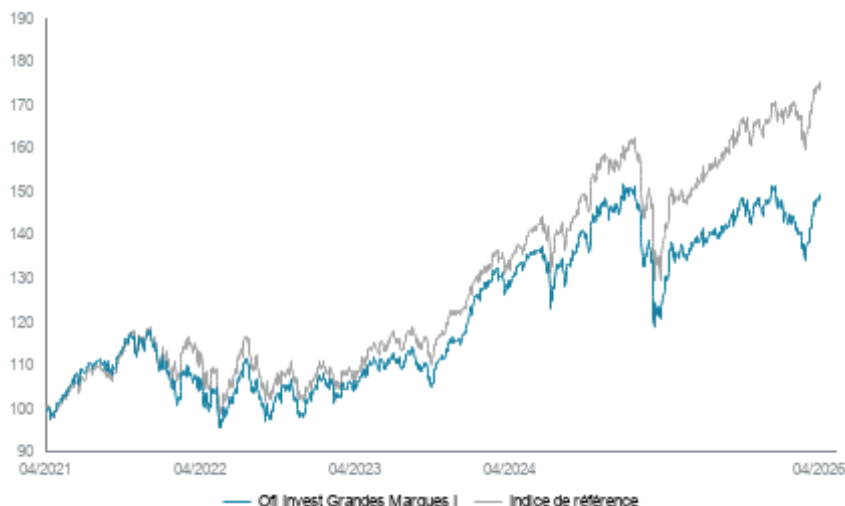
# Ofi Invest Grandes Marques I

FRO011586551

30/04/2026


**Performances & risques**

## Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 30/04/2021)



## Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	1,47	5,80	-4,33
1 mois	8,87	7,64	1,22
3 mois	2,04	4,83	-2,79
6 mois	0,75	5,11	-4,37
1 an	17,34	25,16	-7,82
2 ans	16,41	32,04	-15,62
3 ans	40,48	61,39	-20,91
5 ans	49,30	75,19	-25,89
8 ans	115,02	161,18	-46,16
10 ans	173,65	221,19	-47,54

\*Da : début d'année

## Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Fonds</b>	12,99	7,31	-5,28	26,27	9,44	30,47	-15,91	17,76	25,48	1,17
<b>Indice</b>	11,70	7,58	-4,23	30,02	6,33	31,07	-12,78	19,60	26,60	6,77
<b>Relatif</b>	1,29	-0,27	-1,05	-3,76	3,11	-0,60	-3,13	-1,84	-1,12	-5,60

## Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-4,56	-5,12	1,25	-2,55	-0,84	-5,49	9,56	-3,18	-6,55	6,78	3,11	-7,96
2023	7,19	-0,43	0,51	0,65	1,52	3,09	1,39	-0,46	-2,56	-3,10	6,18	2,99
2024	4,71	5,62	3,34	-3,18	3,27	2,34	-1,25	0,47	0,94	0,42	6,73	-0,04
2025	3,12	-1,90	-9,26	-4,68	6,54	1,01	2,85	-0,61	1,44	4,37	-0,49	-0,23
2026	-0,55	-2,09	-4,27	8,87								

## Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	12,96	10,94	-11,49	-6,58	-	19	4,00	-1,66	1,12	1,13	-0,19
3 ans	14,24	13,26	-21,69	-20,29	-	168	3,21	-1,45	0,58	1,05	-0,10
5 ans	14,26	13,72	-21,69	-20,29	-	168	3,35	-0,96	0,43	1,01	-0,07
8 ans	15,70	13,72	-31,08	-	242	290	3,40	-0,70	0,54	0,97	-0,04
10 ans	14,91	14,93	-31,08	-	242	290	3,38	-0,47	0,64	0,97	-0,02

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest Grandes Marques I

FRO011586551

30/04/2026


 Structure du  
 portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds	Indice
Technologie	39,2	32,9
Biens et services industriels	8,8	12,1
Services financiers	8,6	4,2
Produits et services de consommation	7,4	1,8
Santé	6,9	8,5
Aliments, boissons et tabac	5,5	2,6
Energie	4,0	4,5
Banques	3,5	7,2
Voyages et loisirs	2,3	1,4
Assurance	2,2	2,8
Télécommunications	1,8	2,5
Médias	1,7	1,0
Commerce de détail	1,5	5,9
Produits chimiques	1,3	1,0
Immobilier	1,3	1,8
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,2	1,6
Automobiles et pièces	1,1	2,1
Construction et matériaux	0,8	1,4
Services aux collectivités	-	2,9
Ressources de base	-	1,8
Autres	-	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,7	-

## ► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %		
 NVIDIA CORP		7,3
US Technologie		
 MICROSOFT CORP		5,3
US Technologie		
 ALPHABET INC CLASS A		4,2
US Technologie		
 APPLE INC		4,0
US Technologie		
 JPMORGAN CHASE		2,8
US Banques		

## ► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	70,9	70,0
France	8,6	2,2
Japon	6,6	5,7
Suisse	3,5	2,6
Allemagne	2,4	2,2
Pays-Bas	1,9	1,6
Royaume-Uni	1,8	3,8
Hong kong	1,2	0,5
Irlande	1,0	1,1
Danemark	0,8	0,4
Italie	0,7	0,8
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,8
Autres Pays	-	8,0
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,7	-

## ► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	74,0
EUR	13,6
JPY	6,6
Autres devises	5,9

## ► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,2
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,8

## ► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	75
Taux d'exposition actions (%) <sup>(6)</sup>	99,3

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

# Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

30/04/2026



## ► Commentaire de gestion

Avril 2026 a marqué un retour de l'appétit pour le risque sur les marchés actions. La hausse ne s'explique pas par une disparition des risques géopolitiques ou inflationnistes, mais par un recentrage sur les fondamentaux : résultats solides, visibilité des marges, bilans robustes et capacité à financer la croissance malgré des taux élevés. L'intelligence artificielle a de nouveau servi de catalyseur, non plus comme simple thème de marché, mais comme moteur tangible d'investissement.

Les États-Unis ont conservé le leadership. La saison des résultats a confirmé la capacité des entreprises à protéger leurs marges dans un contexte plus exigeant. Les investisseurs ont privilégié les sociétés combinant croissance organique, discipline sur les coûts, génération de cash-flow et pouvoir de prix. Cette préférence pour la qualité a permis aux grandes valeurs américaines de mieux absorber la pression des taux et la hausse de l'énergie.

L'IA est restée au centre du mouvement. Le marché a favorisé les entreprises exposées aux infrastructures de calcul, aux data centers, au cloud et aux semi-conducteurs. Les dépenses d'investissement des grands acteurs technologiques ont renforcé l'idée d'une demande structurelle sur toute la chaîne de valeur. Les mégacapitalisations ont ainsi été traitées comme des actifs de croissance de qualité, capables d'autofinancer leurs investissements et de préserver leurs marges.

Cette progression est notable car l'environnement aurait dû pénaliser les valeurs de duration longue. Pétrole élevé, tensions au Moyen-Orient et rendements obligataires sous pression constituaient des vents contraires. Le marché a toutefois privilégié les entreprises peu dépendantes du refinancement externe.

L'Europe a participé au rebond, mais de manière plus sélective. La région a bénéficié de l'amélioration du sentiment mondial, tout en restant pénalisée par sa sensibilité aux coûts énergétiques et par une exposition plus limitée aux grands thèmes technologiques. Les investisseurs ont donc favorisé les secteurs dont les résultats pouvaient bénéficier directement du contexte.

L'énergie a profité de la fermeté du brut, qui soutient les perspectives de cash-flow des majors pétrolières et gazières. Les banques ont conservé un profil favorable grâce à des marges d'intérêt élevées et à une qualité d'actifs maîtrisée. À l'inverse, les secteurs sensibles aux coûts d'intrants et à la demande finale, comme l'industrie, l'automobile ou certaines valeurs de consommation, ont affiché un comportement plus fragile.

La prudence des banques centrales a limité l'expansion des multiples. Le risque d'un effet inflationniste de second tour lié à l'énergie a entretenu l'incertitude sur les taux. Dans ce contexte, les investisseurs européens ont privilégié les bilans solides et les sociétés capables de protéger leurs marges.

En Asie, la hausse a été dominée par les marchés les plus intégrés à la chaîne de valeur technologique mondiale. Taiwan et la Corée du Sud ont bénéficié du retour des flux vers les semi-conducteurs, la mémoire et les fournisseurs liés à l'IA. Le rebond régional reflète la conviction que les besoins en infrastructures numériques restent structurels et moins sensibles au cycle économique classique.

Le Japon a attiré les capitaux internationaux grâce à des arguments structurels solides : amélioration de la gouvernance, rachats d'actions, meilleure allocation du capital et rémunération accrue des actionnaires. En Chine, la dynamique est restée plus contrastée, les investisseurs attendant davantage de preuves sur la stabilisation des bénéficiaires et l'efficacité du soutien domestique.

## Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

30/04/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/11/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	100 000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

30/04/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

# Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

30/04/2026

## ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.